

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT N° II-980

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 35
ÉTAT B

Mission « Immigration, asile et intégration »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Immigration et asile	1 000 000	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	1 000 000
TOTAUX	1 000 000	1 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 1 000 000 d'euros du programme 104 – Intégration et accès à la nationalité française de l'action 11 – Accueil des étrangers primo arrivants vers le programme 303 – Immigration et asile de l'action 03 – Lutte contre l'immigration irrégulière.

Alors que trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, le professeur Dominique Bernard a été lui aussi assassiné par un jeune Russe, originaire d'Ingouchie, radicalisé et fiché S, le ministre de l'Intérieur a annoncé "l'expulsion systématique de tout étranger (...) considéré comme dangereux par les services de renseignement" et en particulier les personnes fichées "au sein du FSPRT", le fichier

de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste. Selon Beauvau, 1 411 des inscrits au FSPRT sont des étrangers en situation irrégulière, dont 489 présents sur le territoire national.

Parmi eux, 214 sont en prison, 82 sont assignés à résidence et 193 sont en cours d'expulsion. Il est temps d'avoir les moyens de ses ambitions et d'agir concrètement pour que ces individus soient effectivement expulsés du territoire français.

Plus généralement il serait temps d'expulser tous les étrangers islamistes, qu'ils soient en situations légale ou illégale.